



Communauté de Communes
Roussillon Conflent
Multiplions nos énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : MISE A JOUR DES COMMISSIONS THEMATIQUES DE TRAVAIL ET CREATION DE 2 COMMISSIONS THEMATIQUES	Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 32 Votants : 36 Délib. n°4- 01/03/2023
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de William BURGHOFFER.

Date de la convocation : le mercredi 22 février 2023

Présents : AYMERICH Claude (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), DRAGUÉ Céline (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PETIT Vivien (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : LAFFORGUE Guy (T), LECOINNET Jean-Philippe (T),

Absents ayant donné pouvoir : BAPTISTE Florence (T) à OLIVE Robert (T), BONMARTEL Jonathan (T) à BIANCHINI Marc (T), PARRILLA Jérôme à METLAINE Naïma (T), VIDAL Sylvie (T) à BURGHOFFER William (T).

PETIT Vivien a été nommé secrétaire de séance.

La nouvelle organisation des services validée en Conseil communautaire le 08 juillet 2021 et suite aux nouvelles délégations des Vice-présidents modifiées en mars 2022, il y a lieu de mettre à jour les commissions existantes et proposer la création de deux nouvelles commissions.

CONSIDERANT les mises à jour des commissions suivantes selon les délégations données aux vice-présidents :

- La commission Administration Générale englobe tous les services fonctionnels : Administration générale, Finances, Ressources humaines et Moyens généraux
- La commission Technique est supprimée du fait de son intégration dans la commission administration générale
- La commission Actions territoriales devient Actions communautaires.
- La commission Service à la population reste inchangée.

CONSIDERANT la création des 2 commissions suivantes qui seront en charge des dossiers portant sur les diverses thématiques des deux directions :

- La Commission Aménagement et développement (Droits des sols, développement économique)
- La Commission Culture-proximité (Lecture Publique et France Services)

La composition de ces deux commissions sera établie selon les principes appliqués à la création des cinq commissions existantes, pour mémoire :

- 10 membres par commission. Ce nombre de représentants est apparu optimal pour constituer des commissions plus faciles à réunir et à animer.
- Tous les types de communes sont représentés dans chaque commission.
- Les commissions seront composées d'un seul Conseiller communautaire par commune membre

Pour mémoire, M. Jacques Garsau est le Vice-président en charge du service Aménagement et développement et M. Pascal Trafi est en charge des services Culture et Proximité.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

APPROUVE la mise à jour des commissions thématiques de travail existantes comme annexées à la présente

APPROUVE la création des commissions thématiques Culture-proximité et Aménagement et développement

DESIGNE leurs représentants comme annexés à la présente

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,



**Le Président
William BURGHOFFER**

A blue ink handwritten signature.